

Arrêté n°041-2021

La Présidente de l'UBS arrête :

Article unique:

La composition de la commission ad-hoc de l'UBS pour le recrutement d'un enseignant contractuel du second degré – campagne 2021 est fixée comme suit :

Poste à pourvoir	Commission
F : 10 ! !	Présidente : Eléna LEROUX, MCF et représentante du directeur de l'ENSIBS
Enseignant Contractuel	No. contract of
2 nd degré	Membres:
« Anglais »	> Christine CHAUVIN, VP relations internationales
ENSIBS	> Agnès JUMBOU, PRAG
N° RPE0029	François THEOU, PRAG
	Claire THOMAS, PRCE

Fait à Lorient, le 11 mai 2021

La Présidente,

Virginie DUPONT

Signé par : Virginie Dupont-Date : 17/05/2021 Qualité : La Présidente